



# 1er Degré : monter un projet EAC/Arts Plastiques dans l'appel à projet DRAC.DAAC 2024-25

publié le 28/05/2024

## Petit mémo d'aide au montage et au dépôt de projet EAC/Arts Plastiques

### Descriptif :

L'article se propose de donner très brièvement quelques informations pour les professeur.e.s des écoles sur l'appel à projets DRAC.DAAC 2024-25 et les dispositifs Arts Plastiques portés par la DAAC de Poitiers

### Sommaire :

- De quoi s'agit-il ?
- Les nouveautés de l'appel à projet 2024-25
- Comment candidater à l'appel à projet DRAC.DAAC Arts plastiques 2024-25 ?
- Tout savoir sur l'appel à projet DRAC. DAAC Arts Plastiques
- Les grandes lignes de votre projet d'EAC/Arts Plastiques
- Quelques retours d'expérience pour voir ce des enseignants font en EAC/Arts Plastiques
- Accompagnement au montage de projet EAC/Arts Plastiques

### ● De quoi s'agit-il ?

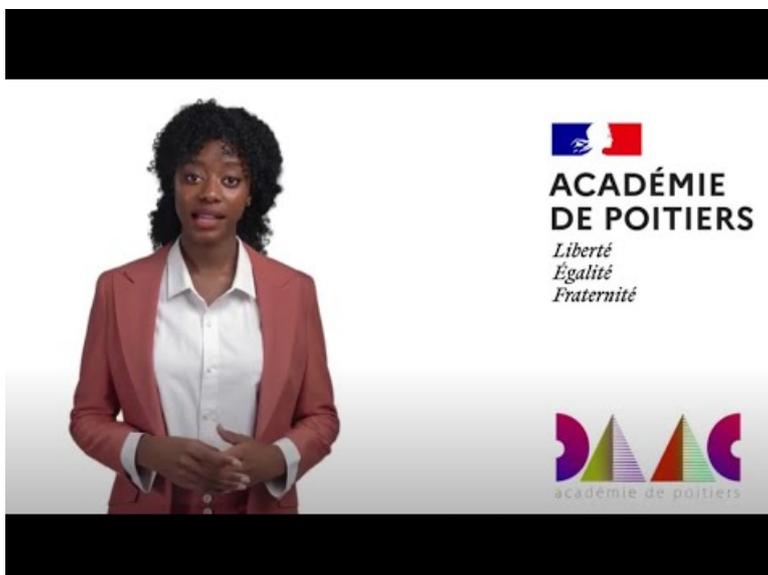
La DAAC et la DRAC lancent, **du 15 mai au 16 juin 2024**, l'appel à projets EAC annuel.

Pendant un mois, vous (directeur.trice d'école, enseignant.e) pourrez enregistrer vos projets pour l'année 2024-25 et demander l'appui financier de la DRAC et/ou l'appui financier et méthodologique de la DAAC pour les mener à bien.

### ● Les nouveautés de l'appel à projet 2024-25

**Cette année, l'appel à projet est remodelé afin de faciliter la mise en oeuvre des projets d'EAC.**

Vous pourrez déposer des projets **DRAC.DAAC Arts Plastiques** en construisant directement des projets d'EAC avec une dizaine d'artistes et acteurs culturels répertoriés par la DRAC.



Présentation AAP arts plastiques 1Degré (Video Youtube)

Présentation Appel à projets DRAC DAAC - arts plastiques 1Degré

Ci-dessous, vous trouverez les acteurs culturels avec lesquels vous pouvez co-construire vos projets d'EAC/Arts Plastiques. Bien évidemment, si vous souhaitez construire votre projet avec un.e autre artiste, cela reste possible mais il faudra alors déposer votre projet dans la catégorie "**Projet Libre 1D**"



**Annuaire des acteurs culturels Arts Plastiques - Appel à projet DRAC.DAAC** (HTML de 246.8 ko)

● Comment candidater à l'appel à projet DRAC.DAAC Arts plastiques 2024-25 ?

- Comme directeur.trice d'école et/ou comme enseignant.e porteur de projet, vous devez d'abord **lire attentivement le cahier des charges** puis co-construire votre projet EAC Arts Plastiques avec l'acteur culturel choisi. **Bien évidemment, vous pouvez vous appuyer sur l'expertise de vos CPD et de votre coordonnatrice départementale EAC pour bâtir vos projets (contacts en bas de page).**

 **Cahier des charges. AAP DRACDAAC 2024-25** (PDF de 294.9 ko)  
Cahier des charges. AAP DRACDAAC 2024-25

- Après avoir contacté l'acteur culturel et reçu son accord pour participer au projet, co-rédigez ensemble les objectifs pédagogiques et artistiques, fléchez votre projet vers les niveaux concernés etc.
- Parallèlement, recherchez des co-financements (collectivités territoriales, associations, fondations, structures ou entreprises etc.).
- **Le 15 juin au plus tard**, l'enseignant.e porteur.euse de projet ou le directeur d'école devra avoir rédigé et enregistré le projet et la demande de financement via ADAGE (<https://adage-pr.phm.education.gouv.fr/adage/> -> DRAC.DAAC - Projets fédérateurs). **Pour vous aider dans la saisie du projet sur Adage, contactez votre CPD ou votre référente départementale Adage (contacts en bas de page).**



Sur la page d'accueil d'Adage, sélectionnez l'appel à projet DRAC DAAC Projets fédérateurs (2024-25)

- **A la du mois de juin 2024**, la commission DRAC – Rectorat valide ou refuse la demande de financement formulée par le porteur de projet. Les porteurs de projet sont informés de l'avis de la DRAC et de la DAAC (favorable ou défavorable). La mise en oeuvre du projet sera alors en attente de la confirmation des financements de la DRAC (novembre).

● Tout savoir sur l'appel à projet DRAC. DAAC Arts Plastiques!

Dans le **tableau** ci-dessous, cliquez sur la carte "DRAC DAAC Arts Plastiques" (cf visuel).



Carte Appel à projet DRAC.DAAC Arts Plastiques

 **Liste des dispositifs EAC Arts Plastiques / 1er degré** (HTML de 246.9 ko)

|center>

### ● Les grandes lignes de votre projet d'EAC/Arts Plastiques

Votre projet aura une durée **d'au moins 50 heures** (dans le 1er degré) répartis sur plusieurs groupes-classes :

▶ en maternelle : au moins 6 à 12 heures de pratique par classe (4 à 8 classes environ).

▶ en primaire : au moins 12 à 30 heures de pratique par classe (2 à 4 classes environ).

▶ Le projet doit permettre **aux élèves de participer comme co-auteurs (avec l'artiste) au projet d'EAC**. Les élèves ne sont donc pas des "assistants" mais déterminent bien, avec l'artiste, la réalisation qui sera faite.

▶ Cette réalisation répond d'une part à un travail sur tel ou tel élément de programme disciplinaire et sur les compétences à acquérir ou à développer. D'autre part, la réalisation permet de travailler directement avec l'artiste, en cohérence avec sa démarche de création et ses réflexions. Les ateliers de pratique artistique ont lieu dans l'école qui porte le projet et/ou en dehors (établissement scolaire partenaire, CSC, médiathèque...).

### ● Quelques retours d'expérience pour voir ce que des enseignants font en EAC/Arts Plastiques

Vous pouvez, sur le site pédagogique Arts plastiques de l'académie de Poitiers [↗](#) trouver quelques articles qui vous aideront à comprendre comment les projets se construisent et se réalisent. Ici, un article sur les sorties culturelles [↗](#) et comment investir ces journées avec des situations pédagogiques adaptées. Là, un article sur un projet EAC Arts Plastiques/Littérature [↗](#). Cet autre article est un retour d'expérience suite à une résidence d'artiste en collège [↗](#) et celui-ci concerne un workshop en lycée [↗](#). Enfin, sur le site de la DAAC des articles proposent aussi des retours d'expérience (ex : dispositif "Tandem" du FRAC Poitou Charentes [↗](#), une action EAC en Arts Plastiques/Anglais/Espagnol avec le graffiti pour activité artistique [↗](#), une autre action EAC Arts Plastiques / Anglais avec des élèves de lycée [↗](#) etc....

### ● Accompagnement au montage de projet EAC/Arts Plastiques

Si vous souhaitez être accompagné dans le montage de votre projet ou si vous nécessitez des précisions sur l'appel à projet DRAC.DAAC Arts Plastiques et l'inscription dans **Adage**, vous pouvez contacter le conseiller Arts plastiques à la DAAC de Poitiers (Grégoire Bienvenu).

Vous pouvez aussi solliciter :

▶ **les Conseillères Pédagogiques Départementales EAC départementales :**

- ▶ 16 - Sophie Bonnet (CPD)
- ▶ 17 - Elena Mahé et Sabrina Lacost-Masson et
- ▶ 79 - Crystèle Ferjou
- ▶ 86 - Bérengère Delbos.

▶ **les coordonnatrices EAC départementales :**

- ▶ 16 - Sophie Bonnet
- ▶ 17- Martine Bezagu
- ▶ 79 - Crystèle Ferjou
- ▶ 86 - Patrice Rocas

▶ **les référentes départementales Adage :**

- ▶ 16 - Guillemette Papot (16)
- ▶ 17- Aurélie Patoux
- ▶ 79 - Alexis Provost
- ▶ 86 - Guillemette Papot (86)

Le montage de projet peut paraître complexe ou chronophage : surtout n'hésitez pas à nous solliciter pour vous aider dans le montage de votre projet d'EAC/Arts Plastiques.



**Académie  
de Poitiers**

*Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.  
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.*